

Anwar Abu Eisheh

Professeur de droit à l'Université Al Quds¹.

Hébron : les affres de la colonisation

Hébron, ville à forte résonance historique, se trouve du fait de son statut au cœur du conflit israélo-palestinien. La colonisation très agressive a conduit à la division de la ville. Cet état de fait illustre la violence politique israélienne et nourrit les réflexes de violence dans la population locale, sans compter que la gestion de la ville au quotidien est des plus complexes. Cet article revient sur l'histoire de la ville et sur les affres qui s'y vivent du fait de sa situation géopolitique.

Il est difficile de savoir où commencer et où finir quand on veut écrire sur Hébron, parler d'Hébron.

Né en 1951 au cœur de cette ville, elle était totalement miennne; pour un jeune musulman discipliné faisant la prière toujours à temps et le plus souvent à la Mosquée d'Abraham – lieu religieux, populaire, social – la vie était paisible dans la cité du premier musulman, le Prophète Abraham dans notre religion.

Aucun des habitants d'Hébron à l'époque n'aurait imaginé qu'un jour les tapis de prière seraient foulés par des soldats israéliens, humiliation suprême...

L'occupation militaire israélienne en 1967 a été la raison de tous les changements auxquels nous avons assisté et ceci dans tous les domaines. Pour moi, l'histoire c'était le présent et si j'étudiais cette matière dans mon manuel scolaire c'était uniquement pour avoir de bonnes notes... Mais l'arrivée des colons m'a poussé, je dirai même, nous a poussés, à l'étudier plus sérieusement.

Ma ville, comme mon pays, est chargée d'histoire : « *Adam revint habiter après sa chute... Après le déluge, les premiers descendants de Noé se fixèrent dans ce beau pays et ne tardèrent pas à y élever une ville. Evidemment Hébron est une des plus anciennes villes qui soit au monde* »². On trouve en effet à Hébron des vestiges remontant à 3500 ans avant J.-C. Tant de civilisations s'y sont succédé (Canaanéens, Hébreux, Romains, Croisés, Ottomans...). Et puis en 1948, trois ans avant ma naissance, l'État israélien est né.

C'était la consécration de l'idéologie sioniste portée en Palestine dès la fin du 19^{ème} siècle. L'établissement du foyer juif, avec l'aide des pays occidentaux dont le gouvernement britannique à leur tête, a provoqué une résistance de la part des Palestiniens, mêlant troubles, violences et terrorisme. La communauté juive d'Hébron a été victime d'un pogrom en 1929 : 67 de ses membres, majoritairement ashkénazes, ont été sauvagement assassinés par des Palestiniens venus majoritairement d'autres villages, criant vengeance après la mort de Palestiniens les jours précédents, lors de manifestations s'opposant à la remise en cause du *statu quo* régissant l'accès au mur des lamentations et à l'esplanade des mosquées. Le reste de la communauté juive, entre 700 et 1 000 personnes, a alors été honorablement protégé par ses voisins et amis palestiniens. Il n'empêche, ce massacre a provoqué un changement dans tous les domaines : social, économique et démographique, les juifs représentant à l'époque environ 10 % de la population de la ville.

La création de l'Etat d'Israël en 1948 a eu ensuite de nombreuses conséquences sur la ville. Elle a dû accueillir un afflux de réfugiés dont des milliers de travailleurs qui gagnaient leur vie dans les villes portuaires de Haïfa et Jaffa. Il est difficile de connaître leur nombre car nous ne disposons pas de recensement exact. Beaucoup d'entre eux n'étant pas restés longtemps, il semble que leur nombre puisse être estimé à 15 à 20 000 alors que la ville ne comptait que 30 000 âmes. La majorité a été installée dans deux camps de réfugiés : l'un au nord (El Arroub) et l'autre au sud (Al Fawwar) d'Hébron. Des dizaines de villages du district comme Beit Jibrin, Zakaria etc., ont été occupés par Israël, et Hébron, en tant que capitale économique de la région, a perdu de son importance. Plus que cela, elle est devenue un cul-de-sac alors qu'elle était un lieu de passage sur la route Jérusalem, Bethléem, Beersheba, Gaza. Elle a en plus perdu son accès à la Méditerranée qui se situe à 45 km à peine à vol d'oiseau. Non seulement, elle a perdu de son rayonnement

mais la ville est passée sous contrôle de la monarchie jordanienne qui favorisa un système avant tout tribal plutôt qu'un système fondé sur les principes d'un Etat de droit.

Avec la guerre de 1967, cette tutelle allait laisser la place à l'occupant israélien. Elle fut précédée pendant plusieurs années de bombardements entre Israéliens et Syriens étant donné surtout la volonté des Israéliens de détourner les eaux du Jourdain vers le Néguev, afin d'y faire fleurir le désert... Cette bataille de l'eau fut à l'origine de la guerre de 1967. Et en juin de cette année-là, en quelques jours, les soldats israéliens arrivèrent au cœur d'Hébron. Quelques milliers d'habitants fuirent vers la Jordanie par peur d'être massacrés par les forces d'occupation. Pour certains d'entre eux, réfugiés de 48, c'était un deuxième exode, cette fois vers la Jordanie...

Colonisation et occupation militaire

J'avais 15 ans, en 1967, quand les soldats israéliens sont arrivés chez moi, accompagnés de colons qui se sont installés dans le seul hôtel de la ville au nom évocateur : « le fleuve éternel ». Ils se sont ensuite installés dans des mobil-homes aux alentours du gouvernorat militaire avant qu'ils ne soient déplacés quelques mois plus tard sur une colline dominant Hébron et baptisée Kiryat Arba. Désormais cette colonie est l'une des plus grandes de Cisjordanie.

Comme toutes les autres, elle a été construite sur des terres considérées comme « terres d'Etat » par Israël, parfois sur des terres achetées à des autochtones. En effet dans l'idéologie des colons, cela veut dire que ce sont des terres qui font partie de la terre promise au peuple élu par Dieu... La colonisation n'a bien sûr pas touché qu'Hébron mais c'est la seule ville, avec Jérusalem-est, annexée par Israël, où les colons se sont ensuite installés au cœur de la ville historique où vivaient, en 1967, 35 000 habitants. Depuis le 15^e siècle une communauté juive, venant d'Espagne, a vécu à Hébron en harmonie avec les musulmans et quelques chrétiens. Mais là, il s'agissait de tout autre chose.

Le dernier alinéa de l'article 49 de la section 3 du titre 3 de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1944 a clairement précisé que « *La puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par*

elle ». La ratification des Conventions de Genève par Israël a eu lieu le 6 janvier 1952 et sa signature engage le signataire à respecter les dispositions des Conventions. Pourtant, toutes les colonies dans les territoires palestiniens ont été construites sur décision ou « autorisation » ou « légalisation » du gouvernement israélien, en violation flagrante de l'article 49, sans que jamais les autorités d'occupation ne soient punies par la communauté internationale.

Les militaires israéliens ont occupé d'emblée toutes les installations qu'utilisaient le gouvernement et l'armée jordanienne. Parallèlement, l'arrivée de colons avec à leur tête le Rabbin Moshe Levinger a encore aggravé la situation : installé avec ses disciples au « Park Hotel », anciennement « Fleuve Eternel » cité plus haut, il est arrivé avec un objectif déclaré : le retour des juifs à Hébron. Selon lui, « *la renaissance nationale juive est plus importante que la démocratie... Aucun gouvernement n'a l'autorité ou le droit de dire à un juif qu'il ne peut pas s'installer sur n'importe quel morceau de la terre d'Israël* »³.

Moshe Levinger a toujours prêché le « transfert des ismaélites de la terre d'Israël »⁴. Le gouvernement israélien a répondu à son appel et ainsi est née la colonie de Kyriat Arba, à 750 m de la Mosquée. A l'automne 1972, 105 logements avaient déjà été construits. La colonie compterait aujourd'hui environ 7 000 Israéliens d'après les observateurs internationaux présents à Hébron (TIPH, voir plus loin). Il est difficile de connaître exactement le nombre de colons dans la mesure où ces derniers ont tendance à gonfler les statistiques afin de convaincre les partisans d'un retrait israélien que celui-ci serait impossible du fait du grand nombre de colons. Ce qui est sûr, c'est qu'au fil des années la colonie s'est dotée de toutes les infrastructures nécessaires : eau, électricité, voirie etc.

Par un beau jour d'avril 1979, un groupe de femmes de Kiryat Arba a attaqué un bâtiment que les colons appellent Beit Hadassah. Pour eux il s'agit d'une propriété juive car c'est un bâtiment construit par la communauté juive en 1880 et qui servit d'hôpital – subventionné par l'American Zionist Hadassah Organization – à toute la population de la ville au début des années 1900. De 1936 à 1948 il abrita une fromagerie où Hamed Abu Eisheh, associé à un juif d'Hébron dans un élevage de moutons, faisait aussi office de gardien du lieu. Ce lieu, je l'ai toujours connu sous le nom d'Al Daboya, en tant qu'école élémentaire gérée par l'UNRWA (L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), pour les enfants de réfugiés expulsés en 48.

Le maire d'Hébron de l'époque, Fahed Al Qawasmeh, élu en 1976 sur la liste de l'OLP et expulsé par Israël en 1980 puis assassiné à Amman en 1983, a déclaré maintes fois à l'époque : « *Je suis d'accord pour que les juifs reviennent à Hébron et qu'il récupèrent toutes leurs propriétés à une seule condition : que les réfugiés palestiniens puissent retourner chez eux et récupérer leurs propriétés* ». J'adhère à cette position et, d'ailleurs, qui de sensé ne pourrait l'accepter ? J'admets que ce bâtiment fut une propriété des juifs mais ceux de la communauté qui fut là jusqu'en 1936, n'avaient rien à voir avec les colons venant des Etats-Unis, de France et d'ailleurs. Les descendants de cette communauté s'opposent d'ailleurs totalement à l'installation de colonies sur leurs anciennes propriétés, les qualifiant d'usurpateurs⁵.

En réaction à cette occupation, au mois de mai 1980, un groupe du Fatah a attaqué les colons de ce que nous appelons « Al Daboya ». Six colons ont été tués et vingt autres blessés. L'armée israélienne a dynamité les bâtiments situés en face de la colonie pour sécuriser la colonisation qui se poursuit ainsi lentement mais sûrement... Terrible illustration de punition collective telle que la pratique en permanence l'armée israélienne.

Ce qui fut mon école primaire pendant 5 ans a également été occupé et est devenu une yeshiva (école talmudique), située à 200m de Daboya. Affirmant que c'était la maison d'un juif dénommé Romano, les colons lui ont donné ce nom. L'ancien quartier juif a lui aussi été occupé et reconstruit. Il s'agit de la colonie appelée Avraham Avinu, proche du marché de gros palestinien.

Quant à la colonie de Tel Rumaida, elle est située sur le haut d'une colline, sur un site archéologique. En 1987, un groupe de 7 familles israéliennes y a installé des caravanes et le gouvernement israélien a autorisé en 1998 la construction d'un bâtiment en dur. Le site archéologique le plus ancien d'Hébron (Age de Fer I et Bronze moyen) se trouve désormais dans l'enceinte de la colonie. « *Pour élargir leur "domaine", ils empiètent sur les champs des paysans palestiniens et sur le terrain officiellement réservé aux fouilles.*⁶ »

Je répète ici qu'aucun colon ne vient de la communauté juive d'Hébron, laquelle a remis à la mairie palestinienne un document dénonçant cette colonisation.

Cette période s'est bien sûr accompagnée de mesures de sécurité draconiennes qui ont vidé la ville de ses habitants. Tourniquets, fermetures de rues, de passages, contrôles de soldats humiliant les passants, vérifications d'identité, fouilles, ont fait passer la population

palestinienne de la vieille ville de 35 000 âmes en 1967 à un millier au moment des accords d'Oslo en 1993, ce millier n'ayant tout simplement pas les moyens financiers de s'installer ailleurs.

Hébron et les accords d'Oslo

Hébron est en quelque sorte restée en dehors de l'application des accords d'Oslo du fait de la présence de colonies israéliennes au cœur de la ville. Il était bien évident que les colons et le gouvernement n'allaient pas envisager le retrait total de l'armée israélienne de la zone où ils étaient installés... et faire en sorte que toute la ville devienne zone A, autrement dit une zone sous contrôle de l'Autorité Palestinienne ; les zones B sont sous souveraineté commune israélo-palestinienne et les zones C sous souveraineté totale israélienne.

Lors d'une réunion des cadres de l'OLP, Arafat, signataire du texte, nous a dit que cet accord n'était que provisoire et qu'il serait revu au bout de 5 ans. Cette période transitoire (1994-1999) prévue par les accords d'Oslo devait permettre aux Israéliens et aux Palestiniens de se mettre d'accord sur la création d'un État palestinien au plus tard en 1999... On sait que cet accord et bien d'autres n'ont pas été respectés par les gouvernements israéliens successifs.

À l'évidence les opposants israéliens aux accords d'Oslo se sont mobilisés contre le début de ce processus de paix. D'ailleurs, le journaliste israélien Amnon Kapeliouk avait pu écrire : « *Un élu du Likoud à la Knesset, Mikhaël Eytan, a révélé avoir rencontré peu avant le massacre d'Hébron un habitant d'une implantation qui lui a dit textuellement : il faut faire des actes extrémistes qui vont choquer le monde. Il faut tout faire pour arrêter le processus de paix* »⁷. Comme en écho, le 25 février 1994, le colon Baruch Goldstein (nombreux sont ceux qui croient qu'il avait des complices) s'est rendu à la Mosquée d'Abraham à l'aube et a tiré dans le dos des croyants en prière. Vingt-neuf musulmans ont été tués, près de deux cents ont été blessés, certains sont handicapés à vie.

Le Premier ministre israélien de l'époque, l'un des artisans des accords de paix, assassiné en 1995 par un extrémiste anti-paix, avait deux options : évacuer les colons pour les protéger de la colère des citoyens d'Hébron ou renforcer leur protection. En choisissant la seconde il a raté l'occasion d'apporter la paix à Hébron. En effet le gouvernement israélien a décidé entre autres d'évacuer les halles

qui jouxtaient la colonie d'Avraham Avinu, de fermer la rue des Martyrs et d'augmenter le nombre de soldats autour des colonies, lesquels seraient actuellement 500 dans la vieille ville et 1000 à 1500 aux alentours.

Face à l'indignation de l'opinion publique mondiale, Israël a accepté la présence d'observateurs internationaux.

Suite au vote de la résolution 904 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies (18 mars 1994) condamnant le massacre et demandant que des mesures soient prises pour assurer la sécurité et la protection des civils palestiniens, la première mission de la TIPH s'est mise en place en mai 1994 mais s'est retirée en août de la même année, faute d'accord sur l'extension du mandat de la mission. En septembre 1995, Israéliens et Palestiniens ont demandé à nouveau, dans le cadre de l'accord intérimaire Oslo 2 /Taba, une présence internationale temporaire à Hébron. Cet accord prévoyait un redéploiement partiel des forces armées israéliennes dans la ville ainsi que les restrictions de mouvement des Palestiniens.

C'est le 21 janvier 1997 qu'Israël et l'OLP se sont mis d'accord sur les détails du redéploiement au travers du Protocole Relatif au Redéploiement à Hébron. Très peu de temps après, un protocole d'accord est signé qui définit le mandat de la TIPH⁸, renouvelable tous les 6 mois et toujours en vigueur aujourd'hui. Six pays européens participent ainsi à cette mission : le Danemark, l'Italie, la Norvège, la Suède, la Suisse et la Turquie.

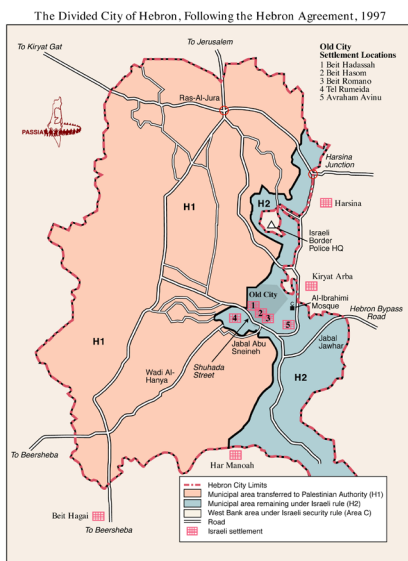
Les 5 tâches de la TIPH sont les suivantes :

- assurer un sentiment de sécurité aux habitants d'Hébron ;
- favoriser la stabilité et un environnement approprié au bénéfice des résidents palestiniens ;
- aider à la mise en œuvre de projets initiés par des pays donateurs ;
- encourager le développement économique d'Hébron ;
- observer et rédiger des rapports.

Le Protocole de janvier 1997⁹, outre le mandat de cette mission, dessine le partage de la ville en deux zones : l'une comprenant 80 % du territoire municipal, H1, passant sous contrôle de l'Autorité palestinienne, l'autre, soit 20 % (7 km²) restant sous contrôle militaire israélien. Cette zone H2, en fait l'Hébron de mes grands parents¹⁰, comprend le cœur historique de la vieille ville y compris la Mosquée d'Abraham, les colonies mais aussi les axes de circulation permettant d'y accéder.

Le 21 janvier 1997 fut un jour de sentiments très mitigés pour les habitants d’Hébron : si d’un côté s’exprimait le plaisir de voir l’armée d’occupation quitter les bâtiments administratifs qu’elle occupait -dont la prison- ainsi que ses positions dans H1, d’un autre la frustration était grande de ne pas récupérer la ville de nos ancêtres. Le fait que les institutions sécuritaires palestiniennes n’aient pas le droit de remplir leurs missions dans la zone H2, que la mairie palestinienne soit obligée de fournir aux colons les services municipaux (y compris le ramassage des ordures) et que les lieux vitaux pour l’économie de la vieille ville restent inaccessibles a rendu amers les citoyens de la ville.

Non seulement cet accord est une blessure tant il apparaît injuste, mais il est clair, 16 ans après, que la partie israélienne le viole : les volontés des colons finissent par être entendues des autorités israéliennes qui, de leur côté, continuent d’occuper le terrain et de rendre la vie difficilement supportable aux habitants de H2 en particulier. En effet la circulation des habitants palestiniens est extrêmement réduite, des lieux leurs sont inaccessibles, même le Maire et le Préfet d’Hébron ne peuvent se rendre dans certaines zones de H2.



Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs (PASSIA)

Les effets de la colonisation du centre historique d'Hébron

La première conséquence est le départ des habitants de cette zone. Les maisons abandonnées, dont certaines de l'époque mamelouke, tombent peu à peu en ruines. 512 magasins ont été fermés par ordre militaire (pour la sécurité des colons) et d'autres ont simplement fermé par manque de clientèle. Au total : 76 % des boutiques sont fermées. Pire, la population palestinienne craint la proximité des colons et des soldats.

Pour réagir à cet état de fait, un programme de réhabilitation de l'habitat a été mis en place en 1996. Créé par un décret de Yasser Arafat, le Comité de Réhabilitation d'Hébron a pour mission de réhabiliter les bâtiments et d'y loger gratuitement des familles, de rénover les infrastructures (pavements, jardins, etc.,) et un certain nombre de boutiques. Depuis sa création, un millier de logements ont été rénovés et environ 900 familles sont revenues vivre dans la vieille ville¹¹.

Les souffrances des habitants sont nombreuses : ils sont l'objet d'agressions de la part des colons (jets de pierre, de déchets, d'eaux usées). Dans certains quartiers la rue des Martyrs notamment, qui est un grand axe réservé aux colons et interdit aux Palestiniens sur tout un tronçon ou près de la colonie de Tel Rumaida, il faut demander à l'armée israélienne l'autorisation de recevoir des visiteurs. A proximité immédiate des colonies certaines maisons ne peuvent être habitées¹² et les descentes nocturnes sont très courantes...



Agrandissement de la Yeshiva de Beit Romana (anciennement école Oussama) - Mars 2013

Il faut ajouter à cela que la police palestinienne ne peut opérer ni dans la vieille ville ni dans le reste de la zone H2 et que c'est donc là que l'on trouve les personnes recherchées par les services de l'Autorité palestinienne. Ajoutons aussi qu'il n'y pas non plus de recensement précis ni auprès de la mairie ni auprès de la préfecture. Bref, réside là une population à problèmes parce que c'est une zone où il n'y a pas d'autorité pour les affaires de droit commun (arrestation de dealers par exemple) et que l'armée israélienne ne s'occupe que de la sécurité des colons.

Je me souviens que le Mufti d'Hébron a lancé dans les médias en 2003 un appel aux couples -et notamment ceux de la vieille ville- à ne pas divorcer. En effet le taux de divorce est monté en flèche à cette époque à cause du chômage en particulier : le mari chômeur partait dès le matin chercher du travail et rentrait bredouille alors que sa femme restait chez elle avec de nombreux enfants, subissant la présence agressive des colons et de l'armée.

L'espace vital de la population d'H2 s'étant rétréci, les enfants n'ont pas de lieux où aller. En 1967 nous avions 5 grands terrains de football pour 50 000 habitants, et la superficie de la ville était alors de 18,8 km². Elle est maintenant de 44 km² et un seul stade est disponible pour une population totale de 200 000 habitants.

En octobre 2012 j'ai été élu au conseil municipal, ce qui m'a permis d'avoir plus de précisions sur certains aspects relatifs à la présence des colons.

Les signataires palestiniens du Protocole d'Hébron, ayant veillé à ce qu'il n'y ait pas deux mairies, ont accepté de fournir aux colons l'eau, l'électricité, l'entretien des égouts et le ramassage des ordures. Au quotidien, comment cela se passe-t-il ?

Pour l'électricité, c'est la mairie qui en gère la distribution. Elle l'importe d'Israël et la revend aux abonnés palestiniens et aux colons mais aussi à l'armée d'occupation. Dans la mesure où la mairie refuse le contact avec les colons, ceux-ci règlent leur facture à l'administration militaire israélienne qui transfère le paiement à la mairie d'Hébron.

Quant aux factures des abonnés palestiniens de la zone H2, 90 % ne sont pas réglées, notamment parce que la précarité sociale est très grande, et il n'existe aucun moyen légal pour obliger les habitants à payer leurs factures. Ceci cause évidemment un gros déficit dans le budget de la mairie. Que fait-elle alors pour contourner ce problème financier ? Elle ne règle en moyenne au Ministère pales-

tinien des Finances que 70 % de la facture globale due à la société israélienne d'électricité car en amont le gouvernement israélien paye à la société israélienne le montant dû par la mairie et le prélève sur l'argent dû à l'Autorité (en l'occurrence la TVA récupérée par Israël sur les importations, comme prévu dans les accords d'Oslo). Ce mécanisme fait que la mairie ne doit rien au fournisseur israélien d'électricité mais elle doit au ministère palestinien entre 500 et 600 millions de shekels annuels.

Il en est de même pour l'eau : c'est la société israélienne Mekorot, qui décide de l'approvisionnement en eau de toutes les villes palestiniennes. C'est elle qui a le monopole de l'eau dans toute la Palestine, y compris donc Hébron. Il a été prévu par les accords israélo-palestiniens de fournir à la mairie d'Hébron 28 000 m³ d'eau par jour, ceci pour répondre aux besoins des 200 000 habitants. Le problème est que nous ne recevons que 10 000 m³ en moyenne par jour sur l'année. L'hiver nous pouvons recevoir 15 000 m³ par jour mais en été ce n'est parfois que 7 000, les colonies étant privilégiées par le système d'adduction : les canaux de dessertes des colonies ont un diamètre plus important et leurs branchements en profondeur dans les citernes de stockage leur évite d'être menacés par le tarissement lié à la baisse du niveau de l'eau. La crise en approvisionnement n'est pas seulement permanente mais augmente avec la croissance démographique et l'expansion géographique.

Pour être équitable, la mairie alterne la distribution d'une zone à l'autre, tout le monde se retrouve donc durant certaines périodes – pouvant aller jusqu'à un mois sans eau au robinet... Pour pallier ce manque d'eau, les habitants sont obligés de faire venir des containers d'eau. Mais où sont-ils remplis ? Aux alentours des colonies... En effet très peu de temps après la signature du Protocole d'Hébron, les colons de la ville se sont branchés sur le réseau des colonies installées aux alentours, spécialement sur celui de Kyriat Arba où l'eau est disponible 24h sur 24, 365 jours par an... Ainsi le voisin du colon voit passer devant sa porte les canalisations qui ne l'approvisionnent pas...

Quant aux eaux usées, elles constituent une autre plaie. Depuis l'époque ottomane, les égouts traversent le centre historique du nord au sud et passent aux portes de l'ancien quartier juif. Naturellement, aux moments des grandes pluies, les égouts débordent en direction du sud. Pour la sécurité des colons, et après la fermeture des halles proches de la colonie d'Avraham Avinu, une porte en métal

bouche la rue qui donne sur la colonie, ce qui empêche l'eau de s'écouler. Elle stagne alors dans les rues et se mélange parfois aux eaux des égouts. La circulation à pied est très difficile par temps de pluie -voire impraticable- et les commerçants sont obligés de surélever leurs marchandises pour éviter qu'elles ne soient noyées ou décident de fermer leur boutique.

L'ingénieur en charge du circuit des égouts à la mairie m'a expliqué que l'ancien conseil municipal avait demandé aux autorités israéliennes de faire des travaux pour remplacer les canalisations de 40 cm de diamètre passant devant la colonie Avraham Avinu par deux canalisations de 125 cm de diamètre. La mairie a essuyé un refus...

Les eaux usées et l'eau de pluie de la ville et des colonies parcourent environ 40 km à découvert jusqu'à Shoket, près de la ligne verte (frontière d'Israël jusqu'au 4 juin 1967), traversant 23 communes palestiniennes... Israël les récupère, les traite mais on ne sait pas ce que Mekorot en fait. Par contre Israël fait payer à la mairie d'Hébron 1,06 shekel le m³ d'eau traitée. Comme pour l'électricité, les autorités d'occupation déduisent le montant de la facture de l'argent dû à l'autorité palestinienne. Leur mode de calcul est le suivant : ils considèrent que 80% de l'eau fournie à la mairie d'Hébron arrive à leur station d'épuration de Shoket située à 40 km d'Hébron, soit en moyenne 8000 m³ d'eau par jour. Ainsi la mairie paye tous les jours au gouvernement israélien le fait que ce dernier récupère nos eaux usées.

Evoquons enfin les impôts locaux. La première fois que j'ai vu le maire de l'époque, Mustapha Natsheh, après la publication du Protocole d'Hébron, je n'ai pu m'empêcher de le critiquer : comment as-tu pu accepter cet accord qui prévoit non seulement que nous fournissions eau et électricité aux colons et que nous ramassions leurs ordures ? Sa réponse convaincante a été : *« je ne veux pas voir ma ville divisée en 2, je ne veux pas que les colons puissent prendre le prétexte de créer des services municipaux parallèles, ce qui aboutirait à la création d'une municipalité coloniale au sein de ma ville... »* Tout se paye, et, en attendant, la mairie ne réclame pas d'impôts locaux aux colons parce qu'elle n'accepte pas leur présence et ne veut pas la « légaliser » ni politiquement, ni juridiquement.

La colonisation a donc réellement affecté la vie quotidienne de tous les citoyens de la ville jusque dans les moindres détails. Malheureusement pour les deux peuples, israélien et palestinien, la présence des colons et leur politique expansionniste provoquent la violence, notamment chez les jeunes qui ne voient d'Israël que le colon agressif et le soldat israélien armé présent pour protéger le colon et la colonie...

Cette violence se ressent surtout au sein des familles habitant près des colonies et s'exprime aussi dans la rue, à l'école et bien sûr à la maison. A chaque fois que je me rends dans la vieille ville je souffre de cet état de fait. A quand l'application du droit international et l'avènement d'une paix juste et durable ? ■

Notes

1. Avant de devenir ministre de la Culture, Anwar Abu Eiseh a été Président de la Bibliothèque Mobile pour la Non-violence et la Paix, Président de l'Association d'Echanges Culturels Hébron-France et adjoint à la mairie d'Hébron.
2. Frère Liévin De Hamme, Guide des sanctuaires et lieux historiques de la Terre Sainte, seconde édition, Louvain, 1876, p. 76
3. Edward Platt : « the city of Abraham – History, myth and memory : a journey through Hebron », Picador, London, 2012, p.6
4. *Ibid.*
5. « Desdendants of Hebron's Jewish Community Call for Peace" in <http://www.alquds.org:palestine/peace/hebron1.html> du 14/08/1998 (le lien n'est plus valide mais l'original se trouve à la mairie d'Hébron
6. Abraham Segal « Abraham, enquête sur un patriarche », , Ed. Plon Paris, 1995, p. 43
7. Amnon Kapeliouk : "Hébron, un massacre annoncé », Ed. du Seuil, Paris, 1994, p.61
8. www.tiph.org
9. *Ibid.*
10. En 1936 la superficie de la ville était de 2,624 km² (archives de la mairie d'Hébron)
11. Voir www.hebronrc.org
12. www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_the_closure_map_2011_12_21_hebron_old_city.pdf